



**Procès-verbal de la 123^e séance ordinaire du conseil de la
Localité de Valcanton tenue au Carrefour communautaire de
Val-Paradis, le mardi 18 août 2015, à 19 h 30**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

Manon Forget, conseillère
Michel Jégou, conseiller
Cécile Philippon, présidente
Michel Larouche, conseiller

Personne absente :

Claudine Desgagnés, conseillère

IL Y A QUORUM.

Également présentes :

Renée Bégin, officière municipale
France St-Amant, officière municipale

Cécile Philippon préside la réunion et Renée Bégin agit à titre de secrétaire.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Cécile Philippon à 19 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

2015-123-01

123-CLVAL-2304

**SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR
MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :**

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 122^e séance ordinaire du conseil de la localité de Valcanton tenue le 21 juillet 2015 à Beaucanton;
3. Correspondance au 18 août 2015;
4. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 18 août 2015;
5. Dépôt des états financiers pour l'année 2014 préparés par Raymond, Chabot, Grand, Thornton;
6. Acceptation d'une soumission pour la construction d'un toit pour l'entrée principale du Centre multiservice de Beaucanton;
7. Adjudication de l'appel d'offres public VAL-2015-02 pour l'achat d'une niveleuse 2015 avec équipements pour la localité de Valcanton;



8. Autorisation d'emprunt temporaire de 201 105 \$ pour l'achat d'une niveleuse avec équipements;
9. Demande d'utilisation du chapiteau par le Comité du patrimoine de Beaucanton pour le 80^e anniversaire de la paroisse ;
10. Appui à la Corporation des loisirs de Beaucanton pour la présentation d'un projet d'agrandissement du Pavillon multifonctionnel dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III;
11. Autorisation d'exécution de travaux d'agrandissement du Pavillon multifonctionnel de Beaucanton par la Corporation des loisirs de Beaucanton ;
12. Demandes d'aide financière pour l'agrandissement de la salle multifonctionnelle de Beaucanton par la Corporation des loisirs de Beaucanton dans le cadre du Pacte rural et de la politique d'aide aux organismes de la localité de Valcanton ;
13. Engagement d'une commis à la bibliothèque de Val-Paradis ;
14. Avis de motion d'un règlement concernant l'imposition de taxes foncières à divers taux, des taxes spéciales et des tarifications pour la fourniture de services municipaux spécifiques pour l'exercice financier 2016;
15. Suivi de l'appel d'offres ARBJ-2015-01 concernant l'acquisition, l'implantation et l'entretien d'un système de téléphonie sur IP pour l'ensemble des établissements ARBJ, GREIBJ et la Ville de Chapais ;
16. Demande d'aide financière complémentaire du Camping du Lac Pajegasque pour l'achat du quai public dans le cadre du Pacte rural;
17. Organisation des festivités du 75^e anniversaire de la paroisse de Val-Paradis;
18. Sujets divers :
19. Période de questions;
20. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-123-02

Adoption du procès-verbal de la 122^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 21 juillet 2015

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

123-CLVAL-2305

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la 122^e séance ordinaire de la localité de Valcanton tenue le 21 juillet 2015 à Beaucanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2015-123-03

Présentation de la correspondance au 18 août 2015

Les membres ont pris connaissance du bordereau de correspondance qui leur a été précédemment remis.

2015-123-04

Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 18 août 2015

M^{me} Cécile Philippon dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M^{me} France St-Amant en date du 18 août 2015 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 18 août 2015.*

123-CLVAL-2306

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, prélèvements et paies de la Localité de Valcanton au 18 août 2015 pour un montant total de 110 712,06 \$, le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste préparée par l'officière municipale, M^{me} France St-Amant, le 18 août 2015, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, France St-Amant, officière municipale, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

France St-Amant
Officière municipale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-123-05

Dépôt des états financiers pour l'année 2014 préparés par Raymond Chabot Grand Thornton

Une copie des états financiers 2014 préparés par Raymond Chabot Grand Thornton est déposée à la séance et a été remise à chacun des membres du conseil.

2015-123-06

Acceptation d'une soumission pour la construction d'un toit pour l'entrée principale du Centre multiservice de Beaucanton

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton a demandé à deux entreprises en construction une soumission pour la construction d'un toit pour l'entrée principale du Centre multiservice de Beaucanton;

CONSIDÉRANT QUE la plus basse des deux soumissions reçues est celle de Construction J. Morin au montant de 16 000 \$ plus les taxes applicables ;



123-CLVAL-2307

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHE JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la soumission de l'entreprise Construction J. Morin pour la construction d'un toit pour l'entrée principale du Centre multiservice de Beaucanton au montant de 16 000 \$ plus les taxes applicables, tel que mentionné sur le formulaire de soumission.

DE PAYER cette dépense à partir de l'item budgétaire n° 02-191-00-529 *Entretien supplémentaire du bâtiment.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-123-07

Adjudication de l'appel d'offres public n° VAL-2015-02 pour l'achat d'une niveleuse 2015 avec équipements pour la Localité de Valcanton

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton a lancé sur le Système électronique d'appels d'offres (SEAO), le 31 mars 2015, l'appel d'offres n° VAL-2015-02 pour l'acquisition d'une niveleuse avec équipements;

CONSIDÉRANT QUE la plus basse des soumissions reçues est celle de Nortrax au montant de 417 359,25 \$ incluant les taxes ;

CONSIDÉRANT QUE le coût net de l'acquisition sera réparti de la façon suivante : fonds de roulement 80 000 \$, surplus non affecté 100 000 \$ et emprunt par règlement 201 105 \$;

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James a reçu l'approbation du règlement n° 34 décrétant un emprunt de 201 100 \$ par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, conformément à la loi ;

123-CLVAL-2308

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHE JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la soumission de Nortrax au montant de 417 359,25 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2015-123-08

Autorisation d'emprunt temporaire de 201 105 \$ pour l'achat d'une niveleuse avec équipements

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton a lancé sur le Système électronique d'appels d'offres (SEAO), le 31 mars 2015, l'appel d'offres n° VAL-2015- 02 pour l'acquisition d'une niveleuse avec équipements;

CONSIDÉRANT QUE la plus basse des soumissions reçues est celle de Nortrax au montant de 417 359,25 \$ incluant les taxes ;

CONSIDÉRANT QUE le coût net de l'acquisition sera réparti de la façon suivante : fonds de roulement 80 000 \$, surplus non affecté 100 000 \$ et emprunt par règlement 201 105 \$;

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James a reçu l'approbation du règlement n° 34 décrétant un emprunt de 201 105 \$ par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, conformément à la loi ;

23-CLVAL-2309

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHE JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER un emprunt temporaire de 201 105 \$ à la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest pour payer l'achat de la niveleuse et des équipements;

D'AUTORISER Madame Cécile Philippon à signer tous les documents relatifs à cet emprunt temporaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-123-09

Demande d'utilisation du chapiteau par le Comité du patrimoine de Beaucanton pour le 80^e anniversaire de la paroisse

CONSIDÉRANT QUE le Comité du patrimoine de Beaucanton a adressé à la Localité de Valcanton une demande pour l'utilisation du chapiteau lors de la tenue de festivités dans le cadre du 80^e anniversaire de la paroisse de Beaucanton;

123-CLVAL-2310

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la demande d'utilisation du chapiteau du Comité du patrimoine de Beaucanton pour la tenue des festivités du 80^e anniversaire le 29 août 2015, incluant l'installation et le démontage par le personnel de la localité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2015-123-10

Appui à la Corporation des loisirs de Beaucanton pour la présentation d'un projet d'agrandissement du Pavillon multifonctionnel dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III

CONSIDÉRANT QUE la Corporation des loisirs de Beaucanton présente un projet d'agrandissement du Pavillon multifonctionnel de Beaucanton dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III ;

CONSIDÉRANT QUE le Pavillon multifonctionnel de Beaucanton est la propriété de la Localité de Valcanton et qu'il y manque d'espace, de salles de toilette et qu'il y a un problème de condensation à corriger ;

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

D'APPUYER le projet de la Corporation des loisirs de Beaucanton pour le projet d'agrandissement du Pavillon multifonctionnel de Beaucanton afin que cette dernière puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives-phase III.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-123-11

Autorisation d'exécution de travaux d'agrandissement du Pavillon multifonctionnel de Beaucanton par la Corporation des loisirs de Beaucanton

CONSIDÉRANT QUE la Corporation des loisirs de Beaucanton présente un projet d'agrandissement du Pavillon multifonctionnel de Beaucanton dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III ;

CONSIDÉRANT QUE le Pavillon multifonctionnel de Beaucanton est la propriété de la Localité de Valcanton ;

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la Corporation des loisirs de Beaucanton à faire procéder à la réalisation des travaux d'agrandissement du Pavillon multifonctionnel de Beaucanton dans le cadre du projet d'agrandissement du Pavillon multifonctionnel de Beaucanton selon les règles de l'art et les plans et devis acceptés par la Localité de Valcanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-123-12

Demande d'aide financière pour l'agrandissement du Pavillon multifonctionnel de Beaucanton par la Corporation des loisirs de Beaucanton dans le cadre du Pacte rural et de la politique aux organismes de la localité

CONSIDÉRANT QUE la Corporation des loisirs de Beaucanton est l'organisme promoteur du projet d'agrandissement du Pavillon multifonctionnel de Beaucanton ;



CONSIDÉRANT QUE la Corporation des loisirs de Beaucanton sera responsable de la surveillance des travaux d'agrandissement du Pavillon multifonctionnel de Beaucanton et de la recherche du financement du projet incluant la part du milieu ;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation des loisirs de Beaucanton a engagé 3 000 \$ de ses propres fonds pour le projet d'agrandissement du Pavillon multifonctionnel de Beaucanton ;

CONSIDÉRANT QUE selon le plan de financement du projet d'agrandissement, il est prévu que la Localité de Valcanton participe financièrement pour un montant de 6 000 \$ dans le cadre de sa politique d'aide aux organismes et de 6 000 \$ dans le cadre du *Pacte rural* ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet répond aux critères d'admissibilité du Pacte rural;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est éligible à une aide financière dans le cadre de la politique d'aide aux organismes.

Formules Municipales - No 6614-PS (FLA 814) **123-CLVAL-2313**

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DUMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la demande d'aide financière de 6 000 \$ de la Corporation des loisirs de Beaucanton pour l'agrandissement du Pavillon multifonctionnel de Beaucanton dans le cadre du *Pacte rural*;

D'AUTORISER le versement d'une aide financière de 6 000 \$ à la Corporation des loisirs de Beaucanton dans le cadre de la politique d'aide aux organismes, à partir de l'item budgétaire n° 02-621-00-970 *Projets spéciaux*;

D'AUTORISER l'officière municipale, madame Renée Bégin, à rédiger les protocoles d'entente permettant à la Localité de Valcanton de verser les subventions autorisées, sous réserve des obligations imposées en vertu des protocoles et des conditions particulières à ceux-ci;

D'AUTORISER la présidente madame Cécile Philippon, à signer tous les documents relatifs à ces ententes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-123-13

Engagement d'une commis à la bibliothèque de Val-Paradis

CONSIDÉRANT QUE la commis de la bibliothèque de Val-Paradis a quitté ses fonctions pour un retour aux études ;

CONSIDÉRANT QUE Madame Karoll-Ann Tremblay a accepté d'occuper les fonctions de commis à la bibliothèque de Val-Paradis;

123-CLVAL-2314

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :



D'ENGAGER Madame Karoll-Ann Tremblay à titre de commis à la bibliothèque de Val-Paradis, à compter du 22 juillet 2015, à raison d'une heure et demie (1.5 h) par semaine et rémunérée au tarif horaire de 12,50 \$.

2015-123-14

Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement décrétant le taux de taxe foncière générale et autres taxes et tarifications sur le territoire de la localité de Valcanton pour l'année 2016

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et les villes*, il est donné à la présente séance par M^{me} Manon Forget, un avis de motion selon lequel il sera déposé à une séance subséquente, un règlement décrétant le taux de taxe foncière générale et autres taxes et tarifications sur le territoire de la localité de Valcanton pour l'année 2016.

2015-123-15

Suivi de l'appel d'offres ARBJ-2015-01 concernant l'acquisition, l'implantation et l'entretien d'un système de téléphonie sur IP pour l'ensemble des établissements ARBJ, GREIBJ et la Ville de Chapais

CONSIDÉRANT QUE l'Administration régionale Baie-James a lancé l'appel d'offres ARBJ-2015-01 pour l'installation d'un système de téléphonie sur IP, en partenariat avec d'autres organismes et municipalités de la région, afin de partager les coûts et d'avoir accès à un système plus performant et plus robuste ;

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, la Ville de Chapais, l'Administration régionale Baie-James et les localités de Radisson, Villebois, Val-Paradis et Beaucanton ont accepté d'être intégrés dans l'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT QUE les résultats de l'appel d'offres ont été présentés aux membres du conseil de la Localité de Valcanton ;

CONSIDÉRANT les coûts très élevés de l'acquisition groupée avec redondance pour les localités, entre autres pour l'acquisition de micro-ondes;

CONSIDÉRANT QU'aucune somme n'a été réservée au budget 2015 de la Localité de Valcanton pour ce projet ;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Villebois ne participera pas à ce projet ;

CONSIDÉRANT QUE le fournisseur de système téléphonique de la localité a assuré que sa garantie en approvisionnement lui permet d'entretenir nos équipements Nortel pour encore quelques années ;

123-CLVAL-2315

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

DE NE PAS PARTICIPER au projet d'acquisition, d'implantation et d'entretien d'un système de téléphonie sur IP pour l'ensemble des établissements de l'ARBJ, du GREIBJ et de la Ville de Chapais tel que mentionné dans l'analyse des soumissions de l'appel d'offres ARBJ-2015-01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2015-123-16

Demande d'aide financière complémentaire du Camping du Lac Pajegasque pour l'achat du quai public dans le cadre du Pacte rural

Madame Manon Forget se retire, considérant son conflit d'intérêts.

CONSIDÉRANT QUE le Camping du Lac Pajegasque a procédé à l'achat d'un quai public pour le camping du lac Pajegasque et que le coût s'est avéré plus dispendieux que celui de la soumission initiale ;

CONSIDÉRANT QUE le projet répond aux orientations de la Politique nationale de la ruralité et aux champs d'orientation du Plan d'action de la Jamésie ;

123-CLVAL-2316

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la demande d'aide financière complémentaire de 4 300 \$ présentée par Le Camping du Lac Pajegasque pour l'achat d'un quai public, dans le cadre du Pacte rural 2014-2019.

D'AUTORISER l'officière municipale, Madame Renée Bégin, à rédiger les protocoles d'entente permettant à la Localité de Valcanton de verser les subventions autorisées, sous réserve des obligations imposées en vertu du protocole et des conditions particulières à celui-ci;

D'AUTORISER la présidente, Madame Cécile Philippon, à signer tous les documents relatifs à cette entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Manon Forget est de retour à la séance.

2015-123-17

Organisation des festivités du 75^e anniversaire de la paroisse Val-Paradis

Quatre membres du Groupe d'activités communautaires de Val-Paradis s'adressent au conseil afin de connaître l'intérêt du conseil de la localité à participer et supporter l'organisation de festivités pour le 75^e anniversaire de la paroisse de Val-Paradis en 2017.

Les membres du conseil confirment que la Localité contribuera à l'organisation du 75^e anniversaire de Val-Paradis au niveau de la présentation d'une subvention salariale pour une personne ressource, de la production de photocopies, du prêt du chapiteau et de contribution financière dans le cadre du Pacte rural ou de la politique d'aide aux organismes.



Les responsables du comité organisateur enverront une invitation à la population afin de s'adjoindre des personnes intéressées à collaborer à l'organisation. Elles demandent aussi à ce que la localité libère une personne ressource pour y participer.

Il est aussi suggéré de préparer le terrain de baseball à recevoir des roulettes et autres véhicules récréatifs pour 2017.

2015-123-18

Sujets divers

Aucun sujet n'est ajouté.

2015-123-19

Période de questions

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

2015-123-20

Levée de la séance

123-CLVAL-2317

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL LAROCHE, IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la réunion à 20 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DE LA CHARTE DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Cécile Philippon
Présidente

Directeur général
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

Renée Bégin
Secrétaire d'assemblée